

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2027-2028

Trimestre 1	01/09/2027 - 31/12/2027
Trimestre 2	01/01/2028 - 31/03/2028
Trimestre 3	01/04/2028 - 30/06/2028

	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
FACTURATION ANNUELLE réglable en 9 prélèvements d'octobre à juin ou en 3 échéances trimestrielles 05/10/2027 - 05/01/2028 - 05/04/2028			
CONTRIBUTION ANNUELLE (hors demi-pension, étude, garderie...)	1 270,00 €	1 180,00 €	1 250,00 €
dont acompte en début juillet 2027	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Demi-pension (4 repas/semaine) domicilié à Nice (*)	1 050,00 €	1 000,00 €	1 070,00 €
Demi-pension (4 repas/semaine) domicilié hors Nice	1 260,00 €	1 200,00 €	
Etude - Garderie du soir de 17h00 à 18h30	490,00 €	490,00 €	490,00 €
Accueil du matin de 07h30 à 08h30	GRATUIT		
PAI alimentaire	350 € annuel		
Ipad (collège uniquement) Annuel	6ème		150,00 €
	5ème - 4ème		120,00 €
	3ème		170,00 €
FRAIS GENERAUX (règlement début septembre 2027 via Ecole Directe)			
Frais généraux = cotisations diocésaines et tutelle congréganiste, fichiers élèves, EVARS à partir du CM1, PSC1 Collège	54,00 €	69 € CP - CE1 - CE2 71 € CM1 - CM2	88,00 €
Repas occasionnel	9,00 €		
Etude - Garderie du soir occasionnelle	5,00 €		
Frais administratifs (lettres de rappel)	10 € de rappel en RAR 10 € frais prélèvements impayés		

(*) **IMPORTANT : Pour la maternelle et le primaire** : Ces tarifs ont été calculés après prise en compte de la participation de la Municipalité de NICE concernant la restauration des élèves domiciliés fiscalement à Nice (soit 0,675 € TTC par repas). De ce fait, l'établissement avance aux familles concernées l'équivalent de cette subvention en la répercutant sur le coût indiqué sur cette fiche. Sous réserve de la reconduction de cette aide sociale accordée par la Ville de Nice.